

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS.

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

A LA VEILLEE.

II.

INTÉRIEURS ET MARINES.

Jérôme demeurait sur la grève qui descend vers Matane. Comme celle de la plupart des pêcheurs d'en bas, sa maison était construite en bois rond. L'intérieur se confondait en un modeste appartement, large et carré, où se trouvait à l'aise un énorme métier à tisser, entre les trames duquel, jouaient, pêle-mêle, les enfants, les chats et le chien du propriétaire. Dans un coin, il y avait une armoire bleue où se mettait la vaisselle; tout auprès, deux larges coffres pour la garde-robe, puis rangés çà et là autour de l'immense poêle en fonte, des chaises de bois, quelques berceuses, et à chaque angle, un lit où, à certaines heures, s'éparpillait la petite famille.

Un fusil à canon long, qui devait dater du temps des Français, sommeillait paisiblement suspendu à l'une des poutres enfumées du plafond, au milieu d'étoiles de mer et autres curiosités marines que le filet de maître Jérôme avait forcé à déserrer le fond de la mer.

Il devait faire chaud dans cette chambre l'hiver, et Dieu merci, ce n'était pas le bois qui manquait, car tout le long de la grève, le fleuve rejetait, chaque mois, assez d'épaves pour chauffer tous les pauvres de Québec.

En humant l'air frais qui entraînait par la fenêtre, on voyait aux alentours de la maison, une berge, des filets suspendus à leurs pieux, des croutes d'épinettes et des fragments de bâtiments naufragés, attendant, pilés en pyramides, le bon plaisir de la cuisine d'Hélène; des cochons et des poules grognant et picorant autour des restes d'une poursuite que l'on venait de dégraisser, et plus loin, clouée sur un des pans de la petite grange où ruminait Caillette, une peau de loup-marin qui séchait au soleil.

Tout ce tohu-bohu était là, pour affirmer une fois de plus la vanité des innombrables occupations auxquelles se livrait ce joyeux monsieur Jérôme Tanguay.

Il nous reçut en bras de chemises, et d'aussi loin qu'il nous vit venir, cria du perron de sa porte.

—Pardonnez-moi, messieurs, de vous recevoir si pauvrement; ma maison n'est pas grande et si personne ne manque au rendez-vous, nous allons bientôt y être serrés comme la fournaise dans son four.

—Mais Jérôme, votre hospitalité n'en sera que plus chaude, lui dis-je en souriant.

Nous entrâmes. Après nous, arrivèrent Lizotte, le capitaine Létourneau, Jacques Ross, le petit Descoteaux et Urbain Blais. Tous prirent place à qui mieux mieux autour de la chambre, et bientôt une conversation générale s'engagea sur la rareté de la morue qui, cette année là, ne voulait pas donner sur les fonds. Jacques prétendait qu'elle était pourchassée par des mouettes de marsouins qui ne cessaient de la guetter au large, tandis que Descoteaux disait qu'elle avait fui vers le Nord, et devait se tenir dans la Baie de St. Nicolas ou près de la batture de Manicouagan. De son côté, Urbain sous prétexte que le hareng promettait, et que le blé serait d'une belle venue, voulut essayer de glisser son grain de sel à propos de la dernière élection, mais comme on était là pour s'amuser, personne ne prit la peine de relever son allusion, et Jérôme décrochant son violon se mit à jouer un reel.

Je ne sais si c'est la mode ailleurs, mais chez nous, en bas, puisqu'il est convenu d'appeler ainsi les paroisses qui suivent le Bic, un bon violoniste joue autant des pieds que des mains. Ceci paraît être un paradoxe; rien n'est plus vrai pourtant, car, pendant que la main conduit l'archet, les pieds dansent et battent la mesure. La pose classique consiste à mettre habit bas, se tenir la tête légèrement penchée en arrière, et avoir le violon moitié appuyé sur la bretelle, l'autre moitié retenue par les plis bouffants du gilet.

Le reel eut pour effet de faire sortir maître Blais de sa manie de politique. Il s'avança, fort galamment, ma foi, vers madame Tanguay, et tous commencèrent les premiers pas de cette danse fringante que nous tenons des Écossais. De temps à autre, Jérôme s'arrêtait pour s'essuyer le front et prendre un coup, tout le monde faisait de même, et la danse reprenait de plus belle, jusqu'à ce que Blais, se laissant tomber de fatigue sur sa chaise, Jérôme se prit à naziller:

—Lizotte, tu vas nous dire une chanson.
—Saperlotte! je ne sais rien et j'ai le rhume, replica l'interpellé, un solide gaillard de six pieds, qui avait la voix sonore et pleine de modulations.

—Allons donc, vas-tu te faire prier comme la fillette de ce ministre protestant que nous descendions en goëlette, l'été dernier. Avance, mon vieux, prends une cerise et lève la hausse.

La cerise eut pour effet de rappeler à Lizotte qu'il savait la chanson du 25 Avril. Elle alla sur un air tendre et tout plein d'une mélancolie que je voudrais pouvoir rendre ici. C'était une complainte taillée à larges coups

dans cette poésie un peu rugueuse qui va si bien aux gens de mer.

A quelle date remontait-elle? Je n'en sais rien; dans tous les cas, elle appartenait à une période antérieure à la conquête.

La voici, dans toute sa naïve simplicité, et je la donne avec d'autant plus de plaisir que je ne la crois pas connue:

Le vingt-cinq Avril! je dois partir
Pour naviger sur l'Amérique,
Bonne frégate populaire,
Quand nous fumes enchaînés (1)
Fallut hisser pavillon blanc.
Couleur de la France,
Ma belle, pour vivre en assurance

Et quand nous fumes en pleine mer.
Un vit venir trois gros navires,
Courant sur nous à grand furie.
Trois coups de canon ont tiri,
Visant notre gaillard derrière:
Sans aucun mal purent nous faire.

Le Capitaine s'est écrié:
—Y a-t-il de nos gens de blessé?
Ah! oui vraiment, mon capitaine.
Regarde donc le contre-maitre.
—Mon contre-maitre, mon bon ami.
Aurais-tu chagrin de mourrir?

—Tout ce que je regrette au monde.
C'est le joli cœur de ma blonde.

—Ta blonde, nous l'enverrons chercher.
Par trois soldats de l'Amérique.
Tant loin qu'elle les voit venir.
Ses pleurs, elle ne peut retenir:
—Ne pleurez pas jeune galante.
Sur la blessure qui le tourmente.

—Je vendrai robes et jupon.
Et mon anneau, puis ma coiffure,
Galant, pour guérir ta blessure.

—N'engage rien de ton butin:
N'engage rien dedans ce monde.
Car ma blessure est trop profonde.

Sur les deux heures après minuit.
Le beau galant rendit l'esprit.
—Adieu la brune! adieu la blonde!
Moi, je m'en vais dans l'autre monde!

J'étais en train de songer à ce jeune et élégant contre-maitre, frappé par un boulet, sur le gaillard d'arrière de son vaisseau, au moment même où il regardait peut-être ce pavillon blanc,

Couleur de France,

qui avait mis l'assurance au cœur de sa belle, lorsque je fus tiré de ma rêverie par l'ami Jérôme qui faisait prendre une larme à ses convives.

—Ça gratte, mais c'est du bon, disait d'un ton de haute philosophie Lizotte, en remettant flegmatiquement son verre sur la table.

—Oui, ça aide à mettre le feu dessus, répartit Tanguay, qui en ce moment allumait sa pipe à la chandelle: à votre tour maintenant, capitaine Létourneau.

—Je veux bien, fit tout simplement le capitaine, et il commença sur un ton triste:

L'habitant qui ramène ses charnières,
Le soir s'endort auprès d'enfants jousfius,
Tandis qu'hélas! nous, pauvres matelots,
Pour seuls amis nous n'avons que les flots.

Il y avait de la poésie là-dedans, et c'était avec délices que j'attendais la suite de la complainte, lorsque tout-à-coup le capitaine, passant sur son front sa manche de chemise, nous dit d'un ton chagrin:

—Tiens, c'est curieux, je ne m'en rappelle plus. Dame! il y a longtemps que je ne l'ai pas chanté. La dernière fois, c'était à l'Anticoste; je vieillais chez Gamache.

—Comment, vous avez connu Gamache? dis-je avec curiosité.

—Oui, monsieur, je l'ai vu une fois, lorsque je suis parti de Québec pour aller faire naufrage sur la pointe est de son île, ajouta-t-il, avec une conviction toute fataliste. C'était un fier brin d'homme, allez! et puisque cela vous intéresse, je m'en vais remplacer cette satanée chanson, qui s'est enracinée dans ma mémoire, par une autre qu'il chantait souvent. Je la tiens de lui; elle n'est pas drôle, mais servira à vous prouver ma bonne volonté, et elle vous montrera qu'on en voit de rudes dans notre métier. Allons, excusez la compagnie, je serre le vent.

Et il chanta d'une belle voix de basse, en enjolivant chaque finale de ces inimitables fioritures si chères à tout chanteur campagnard:

Voilà bientôt le temps qu'arrive,
Navigateurs! nous faut partir!
Ma mère reste sur la rive
Quand sur la mer me faut courir;
Choisis-ous le temps le plus beau
Pour naviguer dessus ces eaux!

Sa mère dit: "Mon cher enfant!
Ta partance m'est bien sensible,
Reviens pour le sûr dans un an."

Vous qui vivez sur cette terre,
Je vais en dire queques mots:
Vous vous plaignez de la misère,
Qu'est-ce donc auprès des matelots?
Le jour fini, vous vous couchez;
Nous, il faut le recommencer.

Sa mère dit: "Mon cher enfant!
Ta partance m'est bien sensible,
Reviens pour le sûr dans un an."

S'il fait beau, l'on vit à son aise.
Hélas! ça n'est pour longtemps!
Quand vous jasez, sur vos chaises,
Nos vaisseaux sont sur les bûches,
Sans avoir heure de repos,
Voilà la vie des matelots.

(1) J'écris comme Lizotte prononçait ce soir-là. Evidemment, enchaînés vient du mot anglais *shallops* qui veut dire eau basse, batture, bas-fond. Enchaînés n'est pas le premier en anglais qui se soit glissé chez nous. Champlain, à propos de Kerk, n'écrivait-il pas? —Estans *certains* de l'ennemi. Champlain, édition Laverdière, tome VI., p. 173. F. DE ST. M.

Sa mère dit: "Mon cher enfant!
Ta partance m'est bien sensible,
Reviens pour le sûr dans un an."

L'été se passe, et les amis
Ne fument pas tous à la Toussaint.
Las! un grand nombre sont péris
Sans qu'on put leur tendre la main.
Nous nous disons: "A chaque instant
Il peut nous en venir autant!"

Sa mère dit: "Mon cher enfant!
Ta partance m'est bien sensible,
Reviens pour le sûr dans un an."

Pas drôle, sa chanson! mais sans s'en douter, l'excellent capitaine Létourneau venait d'ajouter à notre "Chansonnier populaire" l'une de ses plus navrantes mélodies.

Que dites-vous de ce triste refrain de la mère qui, à chacune des poignantes paroles de son fils, répond des larmes pleins les yeux?

Reviens pour le sûr dans un an!

Que voulez-vous? le pêcheur comme le matelot ne peut pas être toujours joyeux. Chaque matin, le flot l'emporte sans lui dire comment il reviendra le déposer sur la grève, lorsque le soir sera venu. Aussi chacun avait-il répété à l'unisson le touchant refrain, et le cri de l'angoisse maternel achevait d'aller se perdre dans les gémissements de la mer qui pleurait sur les galets, lorsque la porte s'ouvrit pour laisser passer deux nouveaux venus.

III.

JEAN BART ET BIDOU.

Jean Bart et Bidou étaient deux types, comme il s'en retrouve encore assez rarement, dans nos paroisses canadiennes.

Chasseurs par tempérament, buveurs par goût, vieux par habitude, c'était à qui se ferait la plus belle gasconnade, et franchement, ils étaient de force à rompre une langue avec cet excellent Cocardasse, junior, et le doux frère Amable Passepoile.

Ceci était connu par toute la côte, aussi leur arrivée fut-elle saluée par des hurrahs enthousiastes.

—Nous avons vu de la lumière et nous sommes entrés, balbutièrent-ils tous les deux ensemble.

—Mais vous êtes les bienvenus, répartit Jérôme tout radieux; prenez une chaise, un coup et du tabac.

—Merci, merci, Jérôme, ça n'est pas le cœur qui te manque, toi, hasarda le sentimental Bidou.

—Oui, reprit Jean Bart, il ressemble, sous ce rapport, à mon pauvre Jean, de Manicouagan. Te rappelles-tu, Bidou, comme il savait nous offrir, avec grâce et à propos, de ce magnifique gin qu'il avait sauvé lors du naufrage de la *Magicienne*, sur les terribles bancs de sable de là-bas?

—Si je m'en rappelle, Jean Bart? mais il faudrait être ingrat envers Dieu et envers sa créature, ton fils, si je n'avais pas rangé le jour où j'ai fait sa connaissance, parmi les plus beaux et les plus courts de ma vie. Mille grâces! chaque soir, à l'heure où tinte l'Angelus dans les paroisses, c'était moi qui remplaçait la cloche absente et je te disais:

—Allons, Jean Bart, il est temps d'aller prendre de l'appétit chez ton descendant.

—C'est vrai cela, et nous partions, bras-dessus, bras-dessous, pour passer la veillée chez ce cher Jean. Ah! que de bonnes histoires on se contait devant ces trois grosses futailles de pur Hollande qu'il avait arraché à un péril imminent, comme dit le docteur Duvert. Et puis, le gardien du phare, était-ce un fin garçon, ça? Si le Saint-Laurent avait été du rhum, dans dix ans d'ici, il n'y aurait plus eu besoin de lumières; les vaisseaux s'en seraient allés faire naufrage ailleurs, car tout aurait été bu.

—Ah! pour ça je suis de ton avis, mais en fait de gardien je lui préférerais encore le grand Comeau du phare de la Trinité. Il est vrai qu'à jeun il n'était pas commode. Comeau avait alors des colères terribles, mais quand nous nous enfermions dans sa chambre à coucher, et qu'il tirait le long de la muraille une petite table ronde couverte de verres et de bouteilles, ah! le beau temps revenait alors, et si ce n'avait été ce satané cerceuil qu'il avait fait dresser tout droit, debout, le long de la muraille, j'aurais pu porter la boisson presque autant que maître Comeau. (1)

—Pas si bête, de m'approcher de Comeau pour me faire tuer et enterrer sur une île déserte, ah! bien j'ai toujours eu d'autre chose à faire, Dieu, merci. Mais le père et la mère Bédard, du phare de la Pointe des Monts, ça c'était du bon butin! Tu dois te rappeler de la grosse maman qui était si bonne pour tout le monde, et puis du père Bédard qui lui ne donnait qu'en réchignant, mais qui avait tout aussi bon cœur que son baleineau de femme.

(A continuer.)

(1) Je n'ai pas besoin de dire que tous ces détails sont rigoureusement vrais. Je les tiens du député de Gaspé, M. le commandant Fortin, qui a bien connu Comeau et la famille de l'excentrique Bédard, frère du juge de ce nom. —Personne ne sait autant son Heuve St. Laurent par cœur comme M. Fortin. Entre autres détails intéressants, il me disait qu'un jour, —il était en Bretagne — en lisant un livre destiné aux caboteurs français, il avait découvert une espèce de contrefaçon belge de notre beau golf. Sur la côte armoricaine se cachait un petit port nommé Moaisic, et à quelque distance de là se trouvaient les Sept-Iles.

F. DE ST. M.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues au bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières, jusqu'au 10me jour de juillet prochain, à midi, pour la construction d'une ECLUSE et ESTACADES (FLAT DAM AND BULKHEADS) sur la rivière Saint-Maurice, aux Chutes des Grandes Piles.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du Surintendant. Chaque soumission doit être signée non-seulement par les parties soumissionnant, mais par les deux cautions proposées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

Par ordre, W. R. SYMMES, Surintendant.

Bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières. 3-26 c

REMEDES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie Perles Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique, puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, l'empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix..... \$1.00 la bouteille.

LES REMEDES DU Dr. J. A. CREVIER

Ne contiennent aucune préparation de mercure, de sorte qu'on peut en faire usage en tout temps et boire de l'eau froide sans danger.

Une longue direction accompagne chaque bouteille. Les marchands et pharmaciens de toutes les villes et campagnes du pays pourront s'adresser au Dr. J. A. CREVIER.

No. 44, Rue Bonsecours, Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

L'efficacité de l'anti-cholérique et de l'anti-dyspeptique ou Restaurateur du Sang est attestée de la manière la plus énergique par les messieurs suivants:

Les RR. messieurs J. Raymond, Ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, Ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monroir; J. S. Darome, Ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les docteurs Franchère, Pinso neault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-B. Tessier, Dlle. Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes. 3-25 tr.



AVIS PUBLIC.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, Ottawa, 10 Juin 1872.

Remise en Douane ou en Entrepôt de Thé et Café.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que tous les droits de Douanes, spécifiques ou ad valorem, maintenant payables sur le Thé et le Café importés en Canada, seront rappelés le et après le 1er Juillet prochain. Et avis est de plus donné que le Thé et le Café dans les paquets originaux sur lesquels tels droits ont été payés, pourront être remis en Douane ou en Entrepôt dans aucun temps avant le vingt-neuvième jour de Juin de la présente année, et qu'en étant ainsi remis en Douane ou en Entrepôt, le montant des droits spécifiques payés sur tels Thé et Café, seront repayés au propriétaire et un rabais par le Collecteur des Douanes au Port où ils sont ainsi remis en Douane ou en Entrepôt, ou par le Receveur-Général.

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

3-25b

DÉPARTEMENT DES DOUANES, Ottawa, 11 Juin 1872.

Remise en Entrepôt de Thé et Café.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les personnes qui ont droit à remettre en Douane ou en Entrepôt le Thé et le Café sous l'autorité d'une résolution récente de la Chambre des Communes dont l'Avis a été publié dans un Extra de la "Gazette du Canada," de cette date, pouvant ainsi remettre en Douane ou en Entrepôt, tels Thé et Café, au plus prochain Port, où ils serent, ou tels Thé et Café, peuvent être déposés ou remis en Entrepôt dans tout Entrepôt du Revenu de l'Intérieur, si tel Entrepôt du Revenu de l'Intérieur est le plus près de la place où se trouvent tels Thé et Café. Le Collecteur ou Officier du Revenu de l'Intérieur ayant charge de tel Entrepôt dans une place où il n'existe pas d'Entrepôt de Douanes, ayant reçu instruction de recevoir tels Thé et Café en la manière et les conditions mentionnées dans le dit Avis.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

3-25b